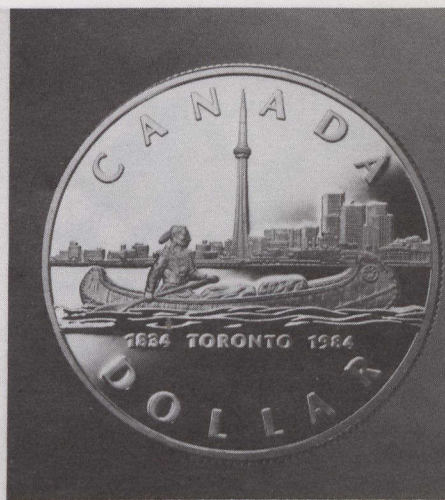
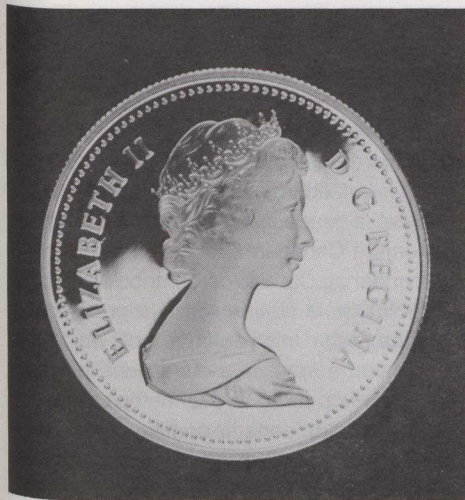




L'année 1984 a vu l'émission d'une pièce d'argent commémorant le 150^e anniversaire de la ville de Toronto. Cette pièce est la dix-neuvième d'une série commencée en 1935.

d'once d'or pur. Conçues par la Monnaie pour répondre à une demande croissante, ces pièces de moins d'une once attirent les investisseurs qui ne seraient autrement pas en mesure de posséder de l'or. Les petites Feuilles d'érable en or sont surtout très populaires en Extrême-Orient, particulièrement au Japon, à cause de leur pureté de 999,9 pour mille. Elles sont achetées par des investisseurs et des collectionneurs avisés, de même que par des bijoutiers qui les montent en bagues, en boucles d'oreilles, en bracelets et en pendentifs.

En 1982, la Feuille d'érable en or est devenue la première pièce de monnaie-lingot à s'échanger sur un marché boursier reconnu, l'*American Gold Bullion Coin Exchange* de New York.

Pièces numismatiques canadiennes

Les collectionneurs du monde entier qui pri-sent le travail bien fait et la qualité ont toujours été fascinés par la finesse du détail. La valeur relative des pièces numismatiques s'établit d'après des facteurs comme le thème, la qualité, le détail, le fini et la teneur en métal. Les normes les plus élevées de frappe et de contrôle de la qualité ont assuré à la Monnaie royale canadienne la popularité et la valeur durable des pièces numismati-ques canadiennes qu'elle produit.

Pour commémorer le rapatriement de la Constitution canadienne, la Monnaie a émis, en 1982, une quantité limitée de pièces d'or de 22 carats d'une valeur de cent dollars, de qualité « épreuve numismatique ». Cette pièce est la septième d'une série com-mencée avec la pièce olympique de 1976.

Deux pièces d'un dollar ont été produites également en 1982 à l'intention des collec-tionneurs. Le dollar en argent de Regina de 1982 représente le dix-septième d'une série de dollars commémoratifs en argent émis depuis 1935. Le très populaire dollar de la

Constitution, en nickel, a également été pro-duit en fini brillant hors circulation et a été bien accueilli par les collectionneurs.

Une pièce spéciale, ayant cours légal, a été frappée récemment en l'honneur du premier voyage que Jacques Cartier a effec-tué au Canada. Ce dollar de circulation, offert par les institutions canadiennes finan-cières depuis la mi-juin, est le sixième dollar commémoratif en nickel de la série émise par la Monnaie. Il suit le dollar de la Constitution. Un côté de la pièce montre Jacques Cartier et deux de ses hommes debout sur une plage devant une croix fleurdéliée avec deux voiliers à l'arrière-plan. L'autre côté du dollar porte l'effigie de la reine Élisabeth II. Cette pièce, faite de nickel pur, est offerte dans toutes les banques canadiennes à sa valeur nominale d'un dollar.

Toujours pour commémorer le 450^e an-niversaire du premier voyage de Jacques Cartier au Canada, la Monnaie royale cana-dienne a émis récemment une nouvelle pièce en or. Celle-ci continue la série de pièces qui a débuté en 1976 lors des Jeux olympiques de Montréal.

Le revers de la pièce présente un profil



Les dollars de la Capitale ont eu cours légal du 1^{er} mai au 11 octobre 1984. Il s'agissait d'un outil de promotion de l'Office de tourisme et des congrès de la Capitale nationale.

de Jacques Cartier avec un navire toutes voiles au vent à l'arrière-plan. La légende « 1534 — Jacques Cartier — 1984 » et « 100 dollars » apparaît aussi sur la pièce. L'avvers de la pièce porte la célèbre effigie de la reine Élisabeth II.

Cette pièce contient une demi-once d'or pur et elle est composée de 91,7 % d'or pur et de 8,3 % d'argent pur. Son diamètre est de 27 mm, son épaisseur de 2,16 mm, et elle pèse 16,965 g. La production des pièces en or « Jacques Cartier » est limitée à 200 000. Elles se vendent 325 \$ cha-cune, taxe provinciale en sus, et elles seront distribuées partout dans le monde.

L'année 1984 a aussi vu l'émission d'une pièce d'argent commémorant le 150^e anni-versaire de la ville de Toronto. Cette pièce est la dix-neuvième d'une série commencée en 1935. Sa teneur en argent est de 50 % et elle pèse 23,33 g. Cette pièce est remar-quable dans la conception de son dessin : sur un côté, on peut voir la silhouette bien connue de « Harbourfront » ayant en son centre la tour du Canadien national. Au pre-mier plan, et de manière très contrastante, figure un Indien dans un canot d'écorce de bouleau. Sur l'autre côté de la pièce, il y a l'effigie de la reine Élisabeth II.

Enfin, l'Office du tourisme et des congrès de la Capitale a mis en vente quelque 100 000 pièces de nickel pur, qui ont cours légal d'un dollar depuis le 1^{er} mai, et ce, jusqu'au 11 octobre 1984. Ces pièces représentent d'un côté les édifices du Parlement sur un fond de feuille d'érable. De l'autre côté, est gravé un garde à pied du gouverneur général portant son casque en fourrure et tenant des tulipes. La Monnaie royale canadienne frappera également des pièces en or et en argent ayant le même graphisme. Elles seront destinées aux collectionneurs.

Médailles et jetons

La Monnaie fabrique des médailles, des médaillons et des plaques depuis qu'elle a entrepris ses opérations au Canada en 1908. Les progrès technologiques de toutes les étapes de la production de médail-les et de jetons permettent à la Monnaie de répondre à presque toutes les demandes des clients dans ce domaine. Les exigen-ces vont de médailles à haut relief et à fai-ble volume jusqu'à des médailles à relief moyen et à volume élevé. Depuis qu'elle s'est lancée dans le marché des jetons et des dollars commerciaux, la Monnaie a une production cumulative de deux millions de pièces. Ces produits étant de plus en plus utiles, disponibles et connus, c'est là un domaine où la Monnaie continuera à jouer un rôle actif.